

vie de la cité

Maisons fleuries : louanges et récompenses

Si la tradition des maisons fleuries persiste chez les jardiniers et autres personnes à la main verte, la promotion et le concours des maisons fleuries et balcons fleuris s'étaient un peu fanés à Saint-Maixent-l'École. Depuis 2002, en effet, pour cause de sécheresse, cette pratique n'était plus honorée par la municipalité. Jusqu'à vendredi soir, où dans les salons de l'hôtel de ville, une petite cérémonie a récompensé des Saint-Maixentais particulièrement soucieux de l'ornement du jardin et du balcon de leur appartement. Léopold Moreau et les membres de la commission fleurissement ont donc témoigné leur reconnaissance par la remise d'un diplôme et des bons d'achats, à une dizaine de particuliers et deux commerces de Saint-Maixent-l'École : catégorie maisons fleuries : 1^{er} prix, Francette Montvallain, 12, rue Marcel-Chichery ; 2^e prix, Rodrigue



Les lauréats du concours et les membres de la commission.

Moinard, 22, rue Antonin-Proust ; 3^e prix, Emile Michel, 2, square Joseph-Damiens, 4^e prix, André Wrotecki, 6, rue des Tanneries ; 5^e prix, Paul Sabourin, 9, avenue du Général-Faucher. Catégorie balcons

fleuris : 1^{er} Prix, Josette Mirandola, 54, rue Anatole-France ; 2^e prix, Joël Quintard, 5, rue Goguet ; 3^e prix, Monique Rous, 332, tour Printemps ; 4^e Prix, Claude Quintard, 49, rue du 114^e-RI ; 5^e Prix, Sandrine

Desrumeaux et Sébastien Houmeau, appartement 34, cité du Ventoux. Commerces remarquables : Salon de coiffure Karuzo, place du Marché et restaurant de l'Abbatiale, 27, rue des Petites-Boucheries.

la crèche

Bienvenue à "Contes en chemins"

Comme l'année dernière, La Crèche s'est inscrite à ce festival de la parole organisé par la Communauté de Communes du Val-de-Sèvre. La municipalité avec Odile Proust, adjointe, Pascal et Christine Rossard de la SEP Théâtre, aidés par le Jardin d'insertion, organisent le spectacle qui se déroulera dans la cour du château aux Guibertières, chez M. et Mme Poivre, le dimanche 19 juillet à 21 h 30. Au programme ce soir-là, « Po-wête » avec Nicolas Jules, en duo avec Roland Bourdon à la batterie : « comédien, chanteur, Nicolas Jules oscille entre burlesque, poésie, cris et douceur... une présence scénique inhabituelle et cette façon si particulière d'interpeller le public. On ne sait plus si c'est de la chanson rock, blues, jazz ou du théâtre, c'est tout simplement génial ». Du 18 au 27 juillet, treize autres communes du Pays du Haut Val-de-Sèvre accueilleront un spectacle. Pour chaque spectacle, un



Odile Proust, avec Christine et Pascal Rossard.

lieu de repli est prévu en cas de pluie. Donc pas d'annulation, mais réservations fortement conseillées. A la fin de chaque spectacle un verre de l'amitié est offert par les bénévoles pour prolonger l'instant conté.

Tarifs : entrée d'un spectacle 5 €, tarif réduit 3 €. Pass'Festival, valable pour 7 spectacles au choix, 15 €. Renseignements et réservations au 05.49.06.07.50, e-mail : secretariat@cc-valdesevre.fr ; programme complet sur le site : www.cc-valdesevre.fr

saint-martin-de-saint-maixent

Le conseil vote les tarifs du transport scolaire

Tarifs transport. Scolaire année 2009-2010 : primaire, maternelle et secondaire subventionné 48 € (parents séparés 24 €), navette d'école à école 21 € (parents séparés 10,50 €). Celles-Melle, hors secteur 48 €.

Personnel municipal. Le conseil municipal a décidé de créer, un poste d'adjoint technique de 1^e classe à raison de 35 heures par semaine.

Travaux. Rue des 3 Versennes : Signature d'un avenant modifiant le montant initial du marché qui passe à 103.842,50 € soit 4,85 % d'augmentation, ne remettant pas en cause l'économie du marché.

Travaux voirie 2009. Réfection de voirie, à Boisne (monocouche), sortie de l'Hort Poitiers jusqu'au carrefour de Battreau (grave émulsion

40 ml/m²), carrefour de Battreau jusqu'au carrefour de la route de Soignon (tricouche avec prégravillonnage), route du Perré au Pont de Mounée (reprise de déformations en grave émulsion 50 ml/m²). La société M'RY mieux disante a été retenue pour un montant TTC de 44.162,18 €.

Le VC n° 16, de la Grotte à Geoffret limitrophe entre Azay le Brûlé et Saint Martin de Saint Maixent (grave émulsion 40 ml/m² et monocouche 4/6). La part incombant à Saint Martin-de-Saint-Maixent est de 19.283,05 € TTC. Un courrier sera envoyé à Azay-le-Brûlé afin d'étudier la possibilité de réaliser une part identique de travaux simultanément sur la partie de son territoire.

Cantine. Devis four à vapeur cantine : accepté à 12.109,50 €.

la crèche

> **BROCANTE.** Les bénévoles de la Maison Pour Tous (MPT) créchoise, tout fiers d'arborez le tout nouveau tee-shirt de l'association, avaient tout bien préparé dimanche au stade Groussard. Dès l'aube, 220 exposants (20 de plus que l'an dernier !) avaient installé leur stand ou simplement débarrassé par terre, sur plus d'un kilomètre d'allées. Malheureusement, dès 9 heures, un petit crachin s'est installé et a persisté toute la journée, ce qui fait que le public a été très clairsemé. Et en milieu d'après-midi, la plupart des exposants avaient plié boutique.



Les exposants n'ont pas eu la météo avec eux.

pamproux

> **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion du conseil municipal le lundi 20 juillet 2009 à 20 h 30. Ordre du jour : point sur les travaux, délibération espace-jeunes, avancement de grade, délibération marché de travaux de la place Mendès-France, délibération projet éolien sur appel à projet de la région, questions diverses.

nanteuil

> **CONSEIL MUNICIPAL.** Le conseil municipal est convoqué dans la salle de la mairie pour la réunion qui aura lieu le vendredi 24 juillet à 20 h 30.

contacts

Correspondants NR

Saint-Maixent : Philippe Carré
05.49.08.04.45, 06.85.81.91.65.
philippecarre@cegetel.net

La Crèche :
Jean-Michel Minot
05.49.25.59.76.
jeanmichel.minot@dbmail.com
ou Gilbert Coynault
05.49.25.85.48, 06.71.06.39.86.
gilbert-coynault@orange.fr
ou Karolin Jurdana
09.54.98.13.55, 06.14.08.01.42.
kjurdana@aubay.com

Cherveux :
Jean-Marc Simonnet
05.49.28.49.65, 06.75.39.65.25.
La Mothe-Saint-Héray :
Serge Heckly
05.49.34.11.72, 06.03.92.84.81.
srgheckly@aol.com
Pamproux, Soudan
et Salles : Anne Branger
tél. 05.49.76.36.58.
La Couarde :
Marie-Laure Moné
05.49.79.07.71, 06.83.95.24.72.

exireuil

Des familles "méritantes" honorées

Les festivités de la fête nationale ont été l'opportunité pour le maire Jérôme Bilerot de féliciter des familles méritantes de la commune. Ainsi, Annette Jean, Louise Moulins et Marcel Brault, veuf de Simone ont été distingués de la médaille de la famille française mardi matin à la salle des fêtes. Annette Jean 71 ans et son époux Valère 80 ans,

agriculteur ont eu six enfants. Marcel Brault, 79 ans, menuisier aux Grands-Ajoncs, et son épouse Simone, ont élevé neuf enfants. Enfin, Louise Moulins, 59 ans, et son mari 60 ans, commerçants, ont également eu sept enfants. Un vin d'honneur a conclu l'allocution du maire et les félicitations des amis.



Le maire et les familles méritantes d'Exireuil.